



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
de GUERSTLING
Mairie

Dossier suivi par : Diane NARDIN *DN*
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

57320 - GUERSTLING

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des
boues de la station d'épuration de GUERSTLING
Accord immédiat

Metz, le 13 Mai 2013

P. J. : 1 dossier
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Épandage des boues de la station d'épuration de GUERSTLING sur les communes de FILSTROFF et GUERSTLING**

Ce dossier a été déposé par : le Syndicat intercommunal pour l'assainissement du Pays Bouzonvillois.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2013-00037** en date du 13 Mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN *DN*

Tél. : 03 87 34 33 22

Fax : 03 87 34 34 19

Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr

Réf. : DN/JM

Objet : Dossier de déclaration concernant l'épandage des
boues de la station d'épuration de GUERSTLING
Accord immédiat

P. J. : 1 dossier

Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire
de FILSTROFF

Mairie

57320 - FILSTROFF

Metz, le 13 Mai 2013

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Épandage des boues de la station d'épuration de GUERSTLING sur les communes de FILSTROFF et GUERSTLING**

Ce dossier a été déposé par : **le Syndicat intercommunal pour l'assainissement du Pays Bouzonvillois.**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n°57-2013-00037** en date du 13 Mai 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER